

Bourg-Madame – « Savoir Rouler à Vélo » un dispositif qui émancipe



Les enfants de Cm2 l'école ont pu bénéficier du dispositif Savoir rouler à Vélo, initié par la communauté de communes Pyrénées-Cerdagne.

Cette année, l'intercommunalité Pyrénées-Cerdagne a lancé la première édition du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » dans les écoles du territoire. Deux techniciens de l'intercommunalité, Quentin et Jade mènent l'action auprès de 120 élèves de Cm2 du territoire afin de leur permettre d'apprendre à circuler à vélo en toute sécurité avant leur entrée au collège. Cette semaine, ils étaient dans la commune.

Les élèves de CM2 de la commune ont bénéficié de l'action Savoir Rouler à Vélo (SARV). Déployé au niveau national depuis le Plan Vélo lancé en 2018, ce dispositif ambitionne de généraliser l'apprentissage du vélo pour tous les enfants avant l'entrée au collège et de les rendre autonomes sur le trajet maison-collège. L'intercommunalité Pyrénées-Cerdagne a mis en place ce dispositif via deux de ses techniciens communautaires, Quentin Martin-Cocher, chargé de mission Vélo et coordinateur de l'action et Jade Lesage formée pour être intervenante Savoir Rouler à Vélo mené par Bonheur à vélo. Cette semaine, le dispositif était déployé sur trois demi-journées. Quentin et Jade ont pu mieux prendre en compte les différences de niveau et d'aisance des enfants à vélo. Le programme s'est articulé autour des ateliers : équilibre, maniabilité, tenue de route et prise d'information, gestion des intersections, ronds-points, priorités et stops, circulation sur route ouverte, encadrée par les accompagnants.

L'engagement de parents d'élèves bénévoles, qui ont suivi un agrément, sous la forme d'une demi-journée de formation a été particulièrement apprécié. Leur participation a grandement facilité la mise en place du dernier atelier. La mise en place de cette première édition a été facilitée par l'investissement de nombreuses personnes, bénévoles, parents et services techniques municipaux.